

Histoire des guinguettes

L'octroi

D'origine très ancienne, l'octroi est une contribution indirecte perçue par les municipalités, *octroyée* par le roi, prélevée sur la valeur des marchandises entrant dans la ville, à l'exception du blé et farine car de première nécessité.

En 1860, l'annexion de communes suburbaines de Paris, fait que la limite de l'octroi est repoussé aux limites des fortifications de Thiers.

Après maints rebondissements historiques, Pierre Laval, chef du gouvernement de Vichy mit fin à l'existence de l'octroi le 2 juillet 1943, qui ne fut effective qu'en 1948.

Différentes origines du mot guinguette

Pierre Guinguet fonda en 1640 à Ménilmontant un cabaret bal- musette

A la chaussée de *Mesnil-Montant* on buvait un petit vin venant des vignes du *Clos Guinguet*, d'où le nom de guinguettes aux endroits où on le débitait.

Le vin vert servi faisait *guinguer*, c'est-à-dire danser, ceux qui le buvaient.

Situation des guinguettes

Il y avait l'octroi sur les vins, d'où l'installation de *guinguettes* au-delà des barrières de Paris.

Au début il s'agissait de simples débits de boissons, puis les établissements proposèrent aussi des activités de petits bals musette bon marché.

Le « Vrai arbre » de la *guinguette de Robinson* desservie par la Ligne de Sceaux, à partir de 1893, était très renommée. C'est là que se terminaient nombre de mariages de Vauhallan, les convives s'y rendant à pied ou en carriole. Dès les années 1930, la *place de la Ferme* de Gommonvilliers accueillait *guinguettes* et *bals* du dimanche, et à Vauhallan on dansait *chez Sost* comme le montre la carte postale des années 1910.

